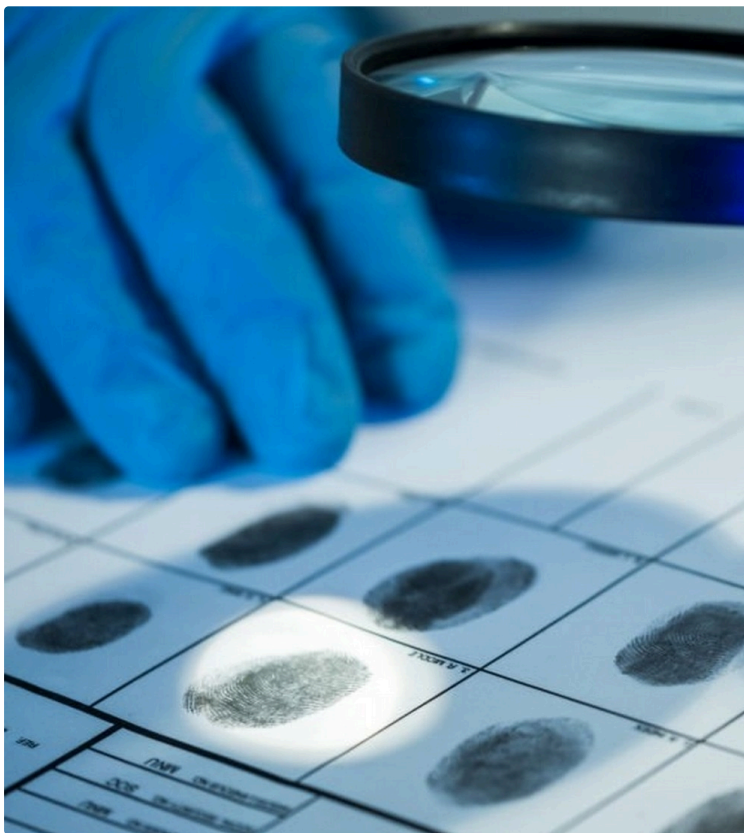


## Escroquerie envers les personnes âgées.



Escroquerie envers les personnes âgées.

### Alerte à la population : une escroquerie ciblant les personnes âgées

Depuis quelques jours, une information circule sur les réseaux sociaux, mais également par messagerie interne.



**Des individus se faisant passer pour des agents des affaires internes sèmeraient la confusion dans plusieurs communes.** Un groupe d'escrocs se livrerait actuellement à des pratiques trompeuses en se présentant au domicile des habitants avec des faux documents. Ces individus affirment qu'ils sont mandatés pour vérifier la validité des pièces d'identité en vue d'un prétendu recensement, **brandissant des papiers à en-tête du ministère de l'Intérieur** pour donner du crédit à leurs dires.

### Un modus operandi qui serait bien rodé :

Les escrocs, décrits comme élégants, disposeraient d'un matériel qui inclut un ordinateur portable et un dispositif biométrique, ce qui leur permet de feindre une démarche officielle. Ils montreraient même une liste de noms, incitant ainsi les victimes potentielles à se sentir observées et pressées de coopérer. Selon les témoignages, ces individus demanderaient des **informations personnelles**, comme des photos et des **empreintes digitales, avant de cambrioler les lieux.**

Comme pour tout ce genre d'arnaque, il faut absolument réagir ! Ne pas ouvrir sa porte si vous ne connaissez pas la personne. On le dit aux enfants mais les personnes âgées doivent aussi l'entendre pour eux. Même sur présentation de documents supposés officiels. En cas de doute, contacter la gendarmerie la plus proche.

**Pour RAPPEL: Vos empreintes digitales ou tout autres informations de ce style sont présentées UNIQUEMENT dans les locaux de la gendarmerie ou de la préfecture. AUCUN gendarme ne le fera chez vous.**

**Le gouvernement n'a en rien mandaté ces personnes. Les listes sont fausses, le dispositif biométrique ne se promène pas hors des locaux qui ont la compétence de leur manipulation.**

**En cas de doute, prévenez immédiatement la gendarmerie de votre secteur.**